



Québec, le 6 avril 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

**Objet : Pétition à l'Assemblée nationale – Professionnels non syndiqués  
du ministère des Finances du Québec**

Monsieur le Leader parlementaire,

Je donne suite à la pétition présentée à l'Assemblée nationale, le 16 mars dernier, par M. Nicolas Marceau, député de Rousseau. À cet effet, permettez-moi d'apporter les précisions suivantes.

Le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) est au fait des préoccupations des professionnels non syndiqués du ministère des Finances du Québec, lesquels sont des employés compétents et dédiés.

En fait, bien qu'ils ne soient pas syndiqués, ces professionnels bénéficient des mêmes conditions de travail que les professionnels représentés par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ).

Or, le SCT est actuellement en négociation avec le SPGQ afin de revoir les conditions de travail des professionnels du gouvernement et demeure confiant d'en arriver à un règlement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

CARLOS LEITÃO